

Le discours du Trône

Les défis que nous propose aujourd'hui le discours du Trône retrouvent facilement leur écho dans ma circonscription de Saint-Maurice.

Le premier défi, celui de l'unité nationale, me ramène au coeur du référendum de 1980 au Québec. À Shawinigan, nous avons vécu ce référendum sur la séparation du Québec comme un événement très douloureux. Le débat d'alors avait atteint une telle intensité, monsieur le Président, que des familles se sont déchirées à tout jamais. Des amitiés de longue date ont disparu le temps d'un débat politique. Personnellement, ce fameux référendum m'a fait perdre des amis et a laissé des cicatrices pas encore toutes guéries onze ans plus tard.

Nous devons tirer des leçons de l'histoire. Ma petite expérience de 1980 au Québec m'exhorte à demander aujourd'hui à cette Chambre de tout tenter ce qui est humainement possible afin d'éviter à nouveau aux Québécois et aux Canadiens ce genre de déchirement inutile.

L'autre défi de ce discours du Trône, celui de la prospérité et de l'efficacité économique, se retrouve en ligne de feu pour les gens de ma circonscription.

Au cours des trente dernières années, j'ai vu mon comté perdre la base de son assise industrielle, connaître la décroissance économique, constater le départ des jeunes générations vers des centres prospères, hériter des problèmes environnementaux graves comme la pollution effrénée de la rivière Saint-Maurice et aussi le vieillissement rapide de la population.

Les mesures entreprises et proposées par ce gouvernement permettront, j'en suis convaincu, monsieur le Président, de rebâtir et de corriger les erreurs commises dans les années 1960 et 1970.

• (1720)

Mais nous devons d'abord et avant tout, monsieur le Président, régler la crise existentielle qui fait croire à un trop grand nombre de Canadiens qu'il n'est plus possible de vivre ensemble.

Dans le discours du Trône, le gouvernement a défini les grands enjeux qui se présentent au Canada et a aussi exposé comment il entend réagir en cette période de décisions cruciales pour notre avenir.

Nous tous, qui sommes réunis aujourd'hui, avons entre les mains l'héritage des générations passées et aussi la responsabilité de le préserver et de le faire fructifier.

Les députés de cette Chambre portent une très lourde responsabilité sur les épaules. Et à ce que je sache, monsieur le Président, je ne crois pas qu'un seul député de cette Chambre ait reçu le mandat spécifique de ses électeurs de travailler à la destruction du Canada.

Des voix: Bravo! Bravo!

M. Pronovost: Au contraire, monsieur le Président, les Canadiens s'attendent à ce que tous les députés, sans exception, et je dis bien sans exception, travaillent à trouver des solutions concrètes pour améliorer notre pays.

Personne en cette Chambre, monsieur le Président, n'a été élu pour procéder à une vente de liquidation. Les Québécois, comme tous les autres Canadiens, ont tout avantage à ce que le Canada fonctionne. Et pour que notre pays retrouve la voie de l'efficacité, cela implique que tous les députés de la Chambre des communes oeuvrent à trouver des solutions concrètes au débat en cours.

La Constitution doit être le reflet fidèle de la nation. Malheureusement, trop de Canadiens ne s'y reconnaissent pas. Le Canada appartient aux gens qui y habitent, tout comme ses institutions. Même s'il y a quelques fissures dans cet édifice qu'est la Confédération, faut-il pour autant abandonner le Canada, avec tous les avantages qui en découlent?

Au-delà des critiques parfois violentes et des passions souvent déchirantes, les Canadiens se rendent bien compte aujourd'hui de ce qu'ils ont et savent en apprécier toute la valeur. N'allons pas risquer comme peuple de briser tout cela à cause de l'émotion et aussi un peu de rancœur!

Des voix: Bravo!

M. Pronovost: Monsieur le Président, comme le dit le discours du Trône, le gouvernement se guidera sur certains principes fondamentaux, à savoir: qu'il faut apporter des changements propres à améliorer le Canada; que tout changement doit passer par le compromis et la conciliation; que le caractère unique du Québec doit être affirmé, comme doivent être reconnus les intérêts de tous les Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence; que la réforme constitutionnelle doit être jugée d'après les critères de la justice, de l'efficacité et de la protection qu'elle accorde aux droits de tous les citoyens.

Mais les institutions ne peuvent suffire à tout. Sans engagement de la part des députés de cette Chambre et de la part de tous les citoyens, ces belles intentions resteront lettre morte. C'est dans le coeur des hommes et des femmes de bonne volonté que naissent la confiance et la générosité, la justice et la tolérance.

[Traduction]

Nous devons également aider les Canadiens à mieux comprendre leur histoire et leurs traditions. Le gouvernement s'y engage dans le discours du Trône.